

Relations Internationales - Séjour International de Jeunes à Fribourg (Allemagne) - Organisation matérielle et financière

Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur : La Ville de Fribourg organise depuis une vingtaine d'années une rencontre internationale s'adressant aux jeunes de ses villes jumelées.

C'est ainsi que chaque année 10 collégiens bisontins de 14 à 16 ans sont invités à séjourner à Fribourg en compagnie de jeunes des sept autres villes jumelées avec Fribourg.

Pour 2002, la rencontre aura lieu du 1^{er} au 7 juillet prochain.

Les jeunes Bisontins seront pris en charge depuis le départ par un accompagnateur recruté pour l'occasion par la Ville de Besançon. Le but du séjour est l'organisation de rencontres entre les jeunes autour des thèmes de la musique, du théâtre/cirque et du sport.

La participation demandée aux familles a été fixée à 85 € par enfant, somme permettant de couvrir les différents frais liés à ce séjour (voyage en train et car, rémunération de l'accompagnateur...).

Afin de pouvoir encaisser le prix de ce séjour et engager les dépenses correspondantes, le Conseil Municipal est appelé à :

- autoriser l'encaissement de ces participations en recettes sur la ligne budgétaire 92.04.70688.00400 et ouvrir au budget de l'exercice courant par décision modificative un crédit de 850 €,

- réaffecter cette somme en dépenses sur les imputations suivantes :

. 400 € au chapitre 92.04.64131.00400 (rémunérations),

. 450 € au chapitre 92.04.6247.00400 (transports).

Après en avoir délibéré, et sur avis favorable de la Commission Relations Extérieures, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions sus-énoncées.

Récépissé préfectoral du 12 juin 2002.